



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

22 novembre 2022

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine tenue à la mairie, le 22 novembre 2022 15 h 30, sous la présidence du maire par intérim, Gaétan Richard, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Gaétan Richard, maire par intérim et président de la Communauté maritime

M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima

M. Hugues Lafrance, conseiller du village de L'Étang-du-Nord

M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée

Sont aussi présentes :

Mme Ariane Cummings, directrice générale

Mme Andrée-Maude Renaud, greffière

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Gaétan Richard, procède à l'ouverture de la séance à 15 h 40.

**CM2211-0630**

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Roger Chevarie,  
appuyée par Richard Leblanc,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que l'ordre du jour présenté soit adopté en laissant ouvert le point *Affaires diverses*.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Services municipaux
  - 3.1 Développement du milieu
    - 3.1.1 Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière – Programme d'appui aux collectivités du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) du Québec pour les années 2022-2025
4. Période de questions
5. Clôture de la séance



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

22 novembre 2022

### SERVICES MUNICIPAUX

### DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

CM2211-0631

#### Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière – Programme d'appui aux collectivités du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) du Québec pour les années 2022-2025

- CONSIDÉRANT le renouvellement de la Stratégie d'attraction des personnes des Îles jusqu'en mars 2025;
- CONSIDÉRANT les retombées positives de la Stratégie d'attraction sur le territoire depuis sa mise en place en 2018;
- CONSIDÉRANT l'importance de continuer à agir concrètement sur les enjeux territoriaux que sont la démographie et la main-d'œuvre;
- CONSIDÉRANT le budget important nécessaire à la mise en place d'une structure en accueil et en intégration des immigrants sur le territoire;
- CONSIDÉRANT la demande de révision du ministère, laquelle vise à indiquer le montant total de la demande d'aide financière leur étant déposée ainsi que la contribution de la Communauté maritime en services;

#### EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Hugues Lafrance,  
appuyée par Richard Leblanc,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'accepter les termes de la convention d'aide financière relative à la mise en œuvre du plan d'action sur trois ans, s'échelonnant d'octobre 2022 à septembre 2025, en matière d'attraction, d'intégration citoyenne, d'établissement durable et de pleine participation des personnes immigrantes et des autres minorités ethnoculturelles à intervenir entre la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec à la suite de la demande soumise au Programme d'appui aux collectivités (PAC);

de demander au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec un versement de 402 400 \$, réparti sur trois ans, totalisant 134 133 \$ annuellement;

de s'engager à verser 25 % du projet de 402 400 \$ en services (ressources humaines), soit une somme de 100 600 \$, répartie sur trois ans, pour une participation équivalente à 33 533 \$ annuellement en services (ressources humaines);

de mandater le Service du développement du milieu pour le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) du Québec;



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

22 novembre 2022

d'autoriser la directrice du développement du milieu, Josianne Pelosse, à signer, tout document officiel avec le gouvernement du Québec, notamment la convention d'aide financière concernant ledit projet;

de mandater le conseiller en marketing territorial pour assurer la représentation de l'organisation dans l'application de l'entente et la réalisation du projet.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée lors de la période allouée à cet effet.

CM2211-0632

### CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de Richard Leblanc,  
appuyée par Hugues Lafrance,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

de lever la séance à 15 h 44.

\_\_\_\_\_  
Gaétan Richard, maire par intérim

\_\_\_\_\_  
Andrée-Maude Renaud, greffière